



CFDT DOUANE
PARIS - IDF

POINT COVID 19 en IDF - REUNION OS/DI :

Le Point au 9 février 2021 SUR LA COVID dans la DI IDF

Dans notre DI IDF, nous comptons encore 3 malades cette semaine , (*de plus 12 agents sont en isolement à ce jour*), ce qui porte à 61 le nombre des malades de la COVID 19 depuis le 26 octobre 2020.

TELE-TRAVAIL : Le chiffre se stabilise

Pour la période ce sont 422 agents qui sont en télétravail en IDF (au moins un jour).

Nous demandons toujours une prise en charge financière du télé-travail car les études menées sur le sujet montrent bien que celui ci ne s'effectue pas à coût neutre pour les télé travailleurs (électricité, chauffage, impression, frais de communication....). La CFDT porte ce dossier dans la fonction publique et en Douane lors de chaque rencontre avec nos employeurs.

MALADIE PROFESSIONNELLE

Les textes d'application du décret 2020-1131 du 14 septembre 2020 relatif à la reconnaissance des pathologies liées à une infection au SARS-CoV2 sont parus.

La CFDT demande à l'administration de diffuser largement les modalités pratiques de prise en charge des pathologies entraînées par la COVID 19. Car malgré les fortes réticences de l'état employeur à reconnaître les suites de la maladie en maladie professionnelle, les textes d'applications (joints au présent courriel) montrent qu'en cas de séquelles la saisie des commissions de réformes est désormais possible pour obtenir cette reconnaissance. La CFDT vous accompagnera dans ces démarches, n'hésitez pas à nous contacter.

BREXIT

Le DI indique suivre de près les augmentations de charge de travail sur les bureaux de l'ordre de +10à +15%.

Pour la CFDT il faut que l'administration prenne en compte ces évolutions et implante les emplois supplémentaires rapidement. Il est toujours facile de détruire les emplois pour la DG, maintenant la situation catastrophique des services nécessite la ré-implantation d'effectifs. Du courage !

REMBOURSEMENT DES REPAS

Une bonne nouvelle les collègues de la BSI paris fer, ont enfin obtenus gain de cause pour le bénéfice de 18 TR. Il reste néanmoins beaucoup de problèmes pour la prise en charge des repas.

La CFDT demande qu'une véritable réflexion soit menée, rapidement, sur la prise en charge des repas du soir tant pour les collègues SURV concernés, que pour les OPCO franciliens en contrôle de soirée. La situation actuelle ne peut pas perdurer. Ce n'est pas un dossier nouveau hélas, le DI précédent déjà interpellé, sur le sujet avait soigneusement enterré le dossier Il est temps de trouver une solution.

Nous avons aussi demandé que les douaniers en SURV, sur la route pour leurs missions, aient la possibilité d'accéder aux (rares) restaurants récemment ré-ouverts pour les routiers, bien sûr dans le respect des nouvelles règles sanitaires qui encadrent ces établissements.

BSITM : DIVERSIFICATIONS intra muros ... et REDEPLOIEMENT à la BSM !

Une diversification des missions de la BSTM va donc se mettre en place. Selon le DI la très forte baisse d'activité contraint à ces évolutions.

Ce lundi 15 février, l'ensemble des agents vont ré-intégrer les locaux rénovés. De fait les ASA pour travaux cesseront.

La nouvelle cote sera ainsi de 40 à 50 agents par jour, mais sans flux ferroviaire suffisant, le DI souhaite "diversifier"(sic) les missions, uniquement sur le département 75. Un volet lutte contre la fraude, sur les quais des gares et aux alentours des gares parisiennes, sur des "63 ter" sur des objectifs pré-définis et enfin sur des contrôles conjoints avec d'autres brigades et d'autres services de l'état. Il n'y aura donc pas de redéploiement généralisé et fixe sur des brigades, comme à Roissy. Seul un renfort auprès de la BSM est envisagé pour 10 à 12 agents, sur la base du volontariat, afin de permettre à cette unité un effort de formation au HK. Ils seront nominativement repris en renfort de la BSM pour une période définie.

La CFDT s'interroge sur le régime indemnitaire des agents qui iraient en renfort à la BSM. Le DI nous indique que comme il s'agit de volontariat aucune évolution de salaire n'interviendra. Pour la CFDT ce n'est pas satisfaisant à travail égal le régime indemnitaire doit être identique.

Nous restons aussi extrêmement inquiet de l'avenir sur le long terme de l'unité et demandons une fois de plus de la clarté et de l'honnêteté sur les plans de l'administration.

Bonne journée.... quand même .

C. ABADIE
CFDT DOUANE

Cfdt MOBILISÉS POUR LE POUVOIR D'ACHAT
Réduire les écarts indécents de rémunération
En 2021, augmentation de 14% pour les dirigeants du CAC40 contre 1,9% pour les salariés
#pouvoirdevivre

Cfdt MOBILISÉS POUR LE POUVOIR D'ACHAT
Agir sur les dépenses contraintes
aide au financement des sports, mutuelles...
#pouvoirdevivre

Cfdt MOBILISÉS POUR LE POUVOIR D'ACHAT
Compenser les efforts financiers liés à la transition écologique
en favorisant le chèque mobilité, l'aide incitative au covoiturage...
#pouvoirdevivre

Cfdt MOBILISÉS POUR LE POUVOIR D'ACHAT
Actualiser régulièrement les grilles et les systèmes de classification
#pouvoirdevivre

Cfdt MOBILISÉS POUR LE POUVOIR D'ACHAT
Partager équitablement les richesses créées dans l'entreprise
#pouvoirdevivre